

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 7-207-1914 promulguant le décret du 7 janvier 1914 portant approbation du budget de la Côte Française des Somalis pour l'exercice 1914.

n° 7-207-1914

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 janvier 1914

Numéro JO  
n° 207 du 31/01/1914

Date du numéro  
31 janvier 1914

### VISAS

Le Gouverneur de la côte Française de Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

**Vu** le décret du 7 janvier 1914 approuvant le budget de la Côte Française des Somalis pour l'exercice 1914 ;

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier.— Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être appliqué suivant sa forme et teneur le décret du Janvier 1914, approuvant le budget de la Côte Française des Somalis pour l'exercice 1914, arrêté à la somme de 3.233.490 francs.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

**A. BONHOURS.**